

*ACTIVITÉS EXTÉRIEURES**Septembre-octobre 1987***Afrique****Angola**

Alors que le programme de distribution de semences (principalement, maïs, sorgho, soja) avait bien démarré en septembre et devait permettre d'assister quelque 100 000 civils déplacés dans les provinces de Huambo et de Bié, un tragique accident d'avion est survenu le 14 octobre. L'appareil, un Hercules affrété en Suisse par le CICR, s'est écrasé à 40 km de Kuito. Il n'y eut hélas aucun survivant, ni parmi les quatre membres de l'équipage — deux Irlandais, Dorian Shone, le commandant de bord et Kevin Tocknell; un Britannique, Nicolas Duff; un Néo-Zélandais, Gary Heap — ni parmi les passagers, un citoyen angolais, M. Nuno Ferreira et la secrétaire de la sous-délégation du CICR à Kuito, Mlle Catherine Chappuis, de nationalité suisse.

Une Commission d'enquête, composée de représentants des autorités angolaises et suisses et d'experts de la compagnie d'aviation auprès de laquelle l'appareil était affrété, a été formée afin de tenter d'élucider les causes de la catastrophe.

Depuis cet accident, les activités du CICR dans les «municipios» du «Planalto» ont été suspendues dans l'attente des résultats de l'enquête. La première partie du programme CICR de distributions de semences était terminée avant cette tragédie et le maïs pourra être planté à temps.

Afrique du Sud

Chaque année depuis 1969, le CICR effectuait une série annuelle de visites aux prisonniers de sécurité condamnés et aux personnes détenues à titre préventif en vertu de la Section 28 de l'«Internal Security Act» de 1982, ces deux catégories de personnes étant les seules auxquelles les autorités de la République sud-africaine ont, jusqu'à présent, accordé l'accès au CICR.

Cette année, le CICR a exprimé le désir de visiter l'ensemble des détenus condamnés pour motif de sécurité, y compris ceux condamnés pour violence publique en relation avec les troubles intérieurs. Malheureusement, la confirmation de l'accord des autorités n'est pas encore parvenue à la délégation de Prétoria, qui n'est, par conséquent, pas en mesure, pour l'instant, d'organiser une nouvelle série annuelle de visites.

Par ailleurs, la délégation a poursuivi ses activités d'assistance en faveur des réfugiés mozambicains au Gazankulu et au Kangwane. Elle a également continué de travailler en étroite collaboration avec la Croix-Rouge sud-africaine, dans le cadre des programmes définis au sein des communautés noires. Des «animateurs communautaires» sont en effet chargés d'y développer les activités de diffusion, de favoriser l'extension d'activités humanitaires et la création de sections locales de la Croix-Rouge sud-africaine.

Enfin, lors des inondations qui ont frappé la province du Natal, fin septembre, la section de la Croix-Rouge sud-africaine du Natal a déployé une intense activité. Le rôle de ses «animateurs communautaires» s'est avéré très utile et, pendant les premiers jours de la catastrophe, les stocks d'urgence constitués par le CICR en juin à Durban ont permis de répondre aux besoins les plus pressants.

Mozambique

En collaboration avec la Société nationale, la délégation du CICR au Mozambique a continué de développer son programme en faveur des populations civiles déplacées. Le centre des opérations d'assistance, dorénavant situé à Beira (province de Sofala), disposait à fin octobre de 17 collaborateurs expatriés (délégués, personnel médical et technique dont 4 pilotes). En outre, 9 collaborateurs du CICR sont restés basés à Maputo, un délégué s'est installé à Nampula, et quatre autres à Quelimane.

En octobre, l'arrivée d'un troisième avion de type DC-3 a permis d'intensifier le rythme des opérations aériennes. Le volume des distributions de secours a commencé d'augmenter en conséquence. Le développement de ces activités d'assistance, telles que les prévoyait la délégation pour les derniers mois de l'année, représente quelque 200 à 300 tonnes de secours distribués chaque mois pour la province de Sofala, ainsi que 300 à 400 tonnes pour celle de Manica.

Des missions d'évaluation devaient également être poursuivies dans les provinces d'Inhambane et de Nampula.

Ethiopie

Fin octobre, les instances dirigeantes du CICR, en étroite consultation avec les chefs des délégations du CICR en Ethiopie et au Soudan, ont défini une nouvelle stratégie d'intervention pour venir en aide, le plus rapidement et le plus largement possible, aux populations civiles des provinces du nord et de l'est de l'Ethiopie, à nouveau gravement menacées par la famine, deux ans seulement après le drame de 1984-1985. Le 12 novembre, le président du CICR a lancé un appel pour «ouvrir les routes de la survie» et sensibiliser ainsi la communauté internationale à l'urgence de la situation et à la nécessité d'utiliser les voies terrestres pour accéder aux régions les plus affectées.

Ouganda

La délégation du CICR à Kampala a poursuivi ses visites aux lieux de détention ougandais, non seulement dans les prisons de la capitale (centre de détention préventive de Luzira, appelé «Luzira remand», pénitencier de Luzira, appelé «Luzira upper», poste de police central), mais aussi en province (à Moroto et Kotido pour le Karamoja, ainsi qu'à Mbalé).

Outre l'aide médicale et sanitaire fournie aux personnes détenues dans les lieux mentionnés ci-dessus, le CICR a également continué d'apporter son assistance à la prison de Jinja Kirinya.

Dans le nord-est du pays, le CICR a achevé son programme de secours non-alimentaires en faveur de 4000 familles de la région de

Sébéi, victimes de vols de bétail et de pillage. Une petite opération du même type a également été entreprise au nord de la ville de Mbalé, en faveur d'environ 2200 familles récemment déplacées.

Tchad

Les efforts du CICR pour mener à bien ses activités conventionnelles de protection et d'assistance dans le cadre du conflit entre le Tchad et la Libye n'ont toujours pas abouti. Aucune des parties n'a encore fait savoir au CICR quand il serait en mesure de visiter les prisonniers de guerre capturés par les forces armées nationales tchadiennes ou détenus en Libye.

Amérique latine

Guatemala

Le délégué général pour l'Amérique latine a effectué une mission au Guatemala du 27 octobre au 1^{er} novembre, afin de négocier avec les autorités la mise en route d'une action du CICR en faveur des victimes de la situation conflictuelle. Il s'est notamment entretenu avec le président Cerezo, les ministres de la Défense et de l'Intérieur, le vice-ministre des Affaires étrangères et le chef de l'Etat-major des forces armées. Les propositions d'action présentées par le CICR ont été accueillies favorablement; elles portent sur l'aide à la population civile (personnes déplacées), sur les visites aux personnes détenues, sur la diffusion du droit international humanitaire et sur l'appui aux activités de la Société nationale.

El Salvador

Conformément à son mandat d'intermédiaire neutre et à la demande des parties, le CICR a accompagné pendant leurs déplacements, les représentants du FMLN-FDR (Front/Farabundo-Marti de libération nationale/Front démocratique révolutionnaire) rentrés au Salvador pour participer à la troisième réunion de dialogue entre le gouvernement et l'opposition, du 4 au 6 octobre; il avait agi de même lors des réunions précédentes en 1984. Le CICR

a pu compter sur l'appui efficace de la Croix-Rouge salvadorienne qui a mobilisé un important dispositif de premiers secours.

Le CICR s'est préoccupé de la situation des 4300 réfugiés salvadoriens rentrés du Honduras en octobre; après évaluation des besoins, en coordination avec les organisations s'occupant de la réinstallation des réfugiés, le CICR a mis sur pied un programme de consultations médicales, un programme d'approvisionnement en eau potable et un programme d'aménagement de latrines dans un des cinq lieux de réinstallation. Cette action entre dans le cadre de l'assistance à la population civile (résidente et déplacée), victime de la situation conflictuelle.

Pendant la période sous revue, l'assistance alimentaire, les programmes médicaux et d'hygiène en faveur de cette population, de même que les visites aux personnes détenues (centres de détention provisoire des forces armées et des corps de sécurité, prisons dépendant du ministère de la Justice) se sont poursuivies comme par le passé.

Suriname

Les autorités du Suriname ont répondu positivement à la proposition du CICR d'ouvrir une délégation à Paramaribo, dont les objectifs seront notamment de visiter les détenus et de se préoccuper de la situation de la population civile dans les zones conflictuelles. A la suite de cette autorisation, un délégué a été envoyé sur place au début du mois de novembre.

Au cours d'une mission en septembre, deux délégués du CICR avaient visité une nouvelle fois les détenus de la prison de Fort-Zélandia, dans la capitale.

Pérou

Le CICR a visité les détenus de sécurité (dans les prisons dépendant du ministère de la Justice et dans quelques centres d'interrogatoire de la police, à Lima et en province) dans les limites qui lui sont imposées depuis le début de l'année, notamment sans pouvoir accéder à la zone d'urgence d'Ayacucho. L'institution n'a pas relâché ses démarches — et ce, au plus haut niveau — pour obtenir l'autorisation de visiter toutes les personnes détenues pour motif de sécurité.

Les habituels programmes d'assistance aux détenus (programmes médicaux, programmes d'appoint alimentaire) se sont poursuivis.

En septembre, le CICR et la Croix-Rouge péruvienne ont assisté 35 familles récemment déplacées en raison des événements, à Abancay (chef-lieu de l'Apurímac). Ils ont également ouvert, dans cette localité, un réfectoire en faveur de 200 écoliers séparés de leurs familles.

*
* *

Au *Chili*, les visites aux détenus de sécurité se sont poursuivies tant dans les prisons du ministère de la Justice que dans les centres dépendant des corps de sécurité.

Au *Nicaragua*, des visites ont été effectuées dans six prisons de province et dans la prison de la «Zona Franca» à Managua. Les programmes d'assistance aux détenus et à leurs familles dans le besoin se sont poursuivis.

Plusieurs évaluations médico-nutritionnelles ont été réalisées auprès de la population civile, victime de la situation conflictuelle, à partir des sous-délégations de Puerto Cabezas et de Bluefields (côte atlantique); des distributions de secours alimentaires ou autres (moustiquaires, vêtements, couvertures, ustensiles de cuisine) ont été organisées.

*
* *

Des missions ont été effectuées par les délégations régionales de Buenos Aires, de Bogota et de San José (Costa Rica) pour maintenir des contacts avec les autorités et/ou les Sociétés nationales des pays suivants: Guatemala, Haïti, Jamaïque (séminaire d'introduction au droit international humanitaire et à la Croix-Rouge pour les collaborateurs de la Société nationale et des représentants gouvernementaux) et Paraguay (en outre, visite à deux détenus).

Asie

Sri Lanka

A la suite de l'accord signé le 29 juillet, entre le président sri lankais Jayawardene et le premier ministre indien Rajiv Gandhi, destiné à mettre fin au conflit sri lankais, le CICR et la Ligue ont effectué, le 18 septembre, une démarche commune auprès des autorités sri lankaises demandant de pouvoir se rendre sur place pour évaluer les besoins en vue d'une action Croix-Rouge coordonnée.

Par ailleurs, compte tenu de la dégradation de la situation dans les provinces du nord et de l'est du pays, le CICR a proposé, le 16 octobre, qu'une mission soit autorisée à se rendre rapidement dans ces régions pour apporter une aide médicale et alimentaire aux populations affectées, selon les besoins évalués.

La première démarche a reçu une réponse positive du Gouvernement sri lankais et une mission conjointe composée du directeur des Opérations du CICR, M. Pasquier, et du secrétaire général de la Ligue, M. Bucher, s'est rendue à Colombo le 25 octobre. Des discussions ont eu lieu avec les autorités qui ont permis, en particulier, de préciser les propositions d'action du CICR au nord et à l'est du Sri Lanka.

Conflit de l'Afghanistan

● *Afghanistan*: conformément à l'accord, signé en août, entre le CICR et le Croissant-Rouge afghan pour un programme de soutien médical aux dispensaires du Croissant-Rouge afghan, deux infirmières du CICR sont à Kaboul depuis le mois d'octobre.

A la fin octobre, les visites aux personnes détenues à la prison de Pul-I-Charki à Kaboul n'avaient toujours pas repris. Les discussions se poursuivent avec les autorités pour tenter de régler cette question.

● *Pakistan*: les hôpitaux chirurgicaux du CICR à Peshawar et à Quetta ont connu une activité intense: au total 585 opérations ont été pratiquées en septembre et 572 en octobre. Les sept postes de premier secours placés le long de la frontière ont continué de prendre en charge les blessés et de les évacuer sur les hôpitaux du CICR.

D'autre part, les délégués ont maintenu des contacts réguliers avec des représentants des mouvements afghans d'opposition, en vue d'obtenir l'accès aux prisonniers qu'ils pourraient détenir. Aucune visite n'a pu avoir lieu en septembre, ni en octobre.

Conflit du Kampuchéa

Toujours très vivement préoccupé par le sort des populations civiles déplacées sur la frontière khméro-thaïlandaise, le CICR est intervenu lors de la réunion des donateurs à New York, le 10 septembre, en présentant ses objectifs, en faisant part des difficultés rencontrées, et en mettant l'accent sur la responsabilité des parties impliquées incluant la communauté internationale. Les solutions préconisées pour résoudre les problèmes les plus urgents ont été rappelées, en particulier la réorganisation de Site 2 en unités plus petites, et donc mieux gérables, ainsi qu'un accès plus large à tous les camps de la frontière pour les délégués du CICR.

De son côté le délégué général du CICR pour l'Asie a eu, à Bangkok et à New York, des entretiens avec les autorités thaïlandaises sur ces questions et sur le problème de l'accès pour le CICR à toutes les personnes capturées en relation avec le conflit. Un quatrième rapport de situation, couvrant les diverses questions de protection sur la frontière thaïlandaise de mai à août 1987, a été remis à cette occasion.

Viet Nam

Le 10 septembre, dix prisonniers chinois détenus au Viet Nam ont été visités par les délégués du CICR, selon les modalités de l'institution.

Philippines

Aux Philippines, le CICR a poursuivi ses programmes dans ses trois principaux domaines d'activités :

- Les visites aux prisonniers arrêtés dans le cadre des incidents liés à l'insurrection: 64 détenus ont été visités en octobre, et ont reçu du matériel de secours (articles d'hygiène ou récréatifs).

- Les distributions générales en faveur des personnes déplacées, ou bloquées à la suite d'incidents liés à l'insurrection, dont les besoins ont été constatés: environ 5000 bénéficiaires par mois ont reçu des secours (huile, savon, couverture). Des consultations médicales gratuites ont été données aux malades et des enquêtes sur l'état de santé et nutritionnel des enfants ont été réalisées à l'occasion de ces distributions.
- La diffusion des principes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et du droit international humanitaire: la quatrième phase du projet de diffusion de bandes dessinées Croix-Rouge, commencé en 1984, s'est terminée en septembre, dans les 30 provinces restantes. Ainsi, le message de la Croix-Rouge a été diffusé dans toutes les écoles publiques des Philippines avec l'espoir d'atteindre, par l'intermédiaire des enseignants, des élèves et des familles, l'ensemble de la population.

Europe

République fédérale d'Allemagne

M. C. Sommaruga, président du CICR, a séjourné en République fédérale d'Allemagne du 15 au 18 septembre, à l'invitation du Gouvernement fédéral et de la Société nationale.

Après une visite au Service international de recherches à Arolsen (institution placée sous la responsabilité du CICR depuis 1955), M. Sommaruga a eu plusieurs entretiens à Bonn, au niveau du gouvernement, notamment avec le président de la République fédérale, M. Richard von Weizsäcker, et avec le ministre des Affaires étrangères, M. Dietrich Genscher. Le président du CICR a exprimé la gratitude de l'institution pour l'appui reçu de la RFA. Il a aussi abordé la question des Protocoles additionnels auxquels la RFA n'est pas encore partie.

Le président du CICR a eu plusieurs entretiens de travail avec les dirigeants de la Société nationale, dont son président, au cours de cette mission.

Espagne

Deux missions ont été effectuées à Madrid, en septembre, puis en octobre. Elles avaient pour objectif principal de discuter, avec les

autorités espagnoles, la poursuite des visites aux détenus en vertu de la législation antiterroriste, notamment l'extension de ces visites aux détenus sous interrogatoire.

Les discussions ont permis aux autorités de confirmer leur accord de principe quant à la possibilité pour le CICR d'avoir accès aux détenus sous interrogatoire. Les modalités habituelles du CICR en matière de visites aux détenus ont été rappelées et acceptées et un système de notification des arrestations a été mis au point.

Ces missions ont aussi été l'occasion de resserrer les liens avec la Croix-Rouge espagnole.

Moyen-Orient/Afrique du Nord

Conflit Irak/Iran

Le 1^{er} octobre cent-un prisonniers de guerre irakiens handicapés, malades et âgés ont été remis à Téhéran par des représentants des autorités iraniennes au CICR afin d'être rapatriés en Irak. Ces prisonniers, accompagnés de deux médecins, deux infirmières et deux délégués du CICR, ont quitté Téhéran à bord d'un avion affrété par le CICR, à destination de Bagdad, où ils ont été remis aux autorités de la République d'Irak. Préalablement à cette opération, ces prisonniers de guerre irakiens avaient été visités individuellement par des délégués et médecins du CICR avec lesquels ils avaient eu des entretiens sans témoin. Le CICR a participé à cette opération en tant qu'intermédiaire neutre.

Tout au long des deux mois sous revue, les délégués du CICR ont poursuivi leurs activités de visites des camps de prisonniers de guerre, tant en Irak qu'en Iran. En Irak, deux équipes de délégués ont terminé en septembre la cinquième série de visites aux prisonniers de guerre iraniens répartis dans dix camps et commencé la sixième série de l'année à mi-octobre. En Iran, l'équipe de délégués a poursuivi la série de visites commencée en décembre 1986, en visitant les onzième, douzième et treizième camps de prisonniers de guerre irakiens.

Golfe arabo-persique

Le 21 septembre, les forces navales américaines dans le golfe arabo-persique ont capturé 29 ressortissants iraniens (dont 8 blessés

et 3 dépouilles mortelles). Les Etats-Unis ont immédiatement fait part de leur intention de ne pas garder ces ressortissants iraniens. A la requête du Gouvernement d'Oman, le CICR, à la suite de contacts avec les autorités iraniennes, omanaises et américaines, a dépêché un délégué à Oman qui a supervisé, à l'aéroport de Mascate (Oman) le 26 septembre, la remise des ressortissants iraniens par des représentants américains aux autorités omanaises; celles-ci les ont remis ensuite à des représentants iraniens. A la suite de cette opération, le CICR a envoyé une note verbale aux autorités américaines relevant que de telles situations et leurs conséquences humanitaires tombaient sous le coup des Conventions de Genève.

Le 17 octobre, une opération similaire à celle qui s'était déroulée le 26 septembre, a eu lieu à l'aéroport de Mascate avec la remise à des représentants iraniens de quatre marins iraniens et deux dépouilles mortelles, qui avaient été capturés par les forces navales américaines le 8 octobre. La veille, deux délégués dont un médecin avaient pu se rendre à bord du bâtiment de l'armée américaine, sur lequel étaient détenus les quatre marins iraniens blessés, et avaient ainsi pu les visiter.

Péninsule arabique

Afin de renforcer les contacts avec les autorités et les Sociétés nationales des pays de la péninsule arabique, le directeur-adjoint des Opérations du CICR, M. Michel Convers, a effectué une mission, dans deux de ces pays dans un premier temps, soit le Koweït et le Bahrein, du 11 au 24 septembre. Au cours des discussions, le délégué du CICR a rappelé les obligations des Etats parties aux Conventions, le rôle du CICR dans les situations de conflits internationaux, ainsi que les mesures qui peuvent déjà être prises en temps de paix (notamment dans le domaine de la diffusion du droit international humanitaire). M. Convers s'est aussi rendu en Arabie saoudite, où il a notamment eu de longs entretiens avec le secrétaire général des Sociétés nationales de Croix- et Croissant-Rouge arabes.

Liban

La situation économique a continué de se dégrader en septembre et octobre du fait de la dévaluation de la livre libanaise, ce qui a

entraîné des pénuries et des grèves. En outre de nombreux incidents se sont produits dans l'ensemble du pays. Le CICR a poursuivi ses activités habituelles, en particulier son action d'assistance. Conformément à son mandat, le CICR se préoccupe des civils, victimes directes d'affrontements, notamment de ceux vivant dans les villages sis le long de la ligne de démarcation avec la «Bande de sécurité», dans le sud du pays. Sur le plan médical, le CICR est venu à leur aide, conjointement avec la Croix-Rouge libanaise: les cliniques mobiles de la Croix-Rouge libanaise ont ainsi permis d'assurer avec l'appui du CICR des consultations médicales aux civils d'une douzaine de villages situés pour la plupart près de cette ligne de démarcation et ne disposant d'aucune infrastructure médicale. Néanmoins, en raison des combats qui se déroulaient dans la région, les cliniques mobiles n'ont pu toujours se rendre régulièrement dans certains villages. Des secours matériels ont aussi été distribués aux personnes les plus affectées par le conflit et par la situation économique: quelque 6500 personnes en septembre et 2500 en octobre ont bénéficié de cette action, dans tout le pays.

Pendant les deux mois sous revue, le CICR a aussi continué de se rendre dans les camps palestiniens, au sud du pays (Rachidiyeh) et à Beyrouth (Chatila et Borj-el-Brajneh), pour y accomplir sa tâche dans les domaines de l'assistance médicale et de l'Agence de recherches.

Les visites de délégués du CICR à des personnes détenues par diverses parties au conflit se sont également poursuivies: 31 personnes ont ainsi été vues en septembre et 33 en octobre. Malgré ses démarches, le CICR n'a pas eu accès à toutes les personnes détenues; ainsi il n'a en particulier pas obtenu l'autorisation de visiter les personnes détenues dans la «Bande de sécurité», notamment dans la prison de Khiam. Quelques personnes détenues à la prison de Khiam ont pu envoyer un message Croix-Rouge à leur famille résidant à l'extérieur de la «Bande de sécurité». Le CICR a eu accès à des personnes capturées au Liban et détenues, en violation de la IV^e Convention, en Israël; ces détenus étaient au nombre de 44 à fin octobre.

Sur le plan des contacts, le Président du CICR a rencontré le président Gemayel, le 3 octobre, à Genève, et les délégués du CICR ont à nouveau rencontré le président libanais à Beyrouth, à fin octobre. Le Premier ministre ad interim, M. Hoss, a aussi été rencontré le 28 octobre.

Enfin, le CICR doit malheureusement faire part du décès, le 18 octobre, d'une de ses collaboratrices, Mlle Pernette Zehnder, infir-

mière affectée à la délégation du Liban depuis peu et qui a trouvé la mort dans un accident de circulation.

Israël et territoires occupés

Les délégués, dont une déléguée-médecin, ont poursuivi la série annuelle complète des visites des prisons, commencée au début d'août. Parallèlement, les délégués ont poursuivi leurs activités habituelles de protection et d'assistance en faveur des personnes protégées, se fondant principalement sur la IV^e Convention de Genève relative à la protection des populations civiles.

Tunisie

Le CICR a ouvert à Tunis une délégation régionale destinée à couvrir les pays suivants: Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie et Libye, ainsi que le conflit du Sahara occidental.

Le délégué régional a pris ses fonctions à Tunis le 4 octobre, après que les autorités tunisiennes aient fait savoir qu'elles donnaient leur accord à l'ouverture d'une délégation régionale dans leur pays.
